



Assemblée générale

Distr. limitée
4 octobre 2017
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session

Sixième Commission

Point 170 de l'ordre du jour

**Octroi du statut d'observateur auprès de
l'Assemblée générale au Réseau international
sur le bambou et le rotin**

**Bangladesh, Cambodge, Chine, Colombie, Cuba, Équateur, Éthiopie,
Fédération de Russie, Indonésie, Kenya, Myanmar, Népal, Nigéria, Pakistan,
Pays-Bas, Pérou, République démocratique populaire lao, Sri Lanka, Thaïlande,
Timor-Leste, Togo, Venezuela (République bolivarienne du) et Viet Nam : projet
de résolution**

Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Réseau international sur le bambou et le rotin

L'Assemblée générale,

Souhaitant promouvoir la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Réseau international sur le bambou et le rotin,

1. *Décide* d'inviter le Réseau international sur le bambou et le rotin à participer à ses sessions et travaux en qualité d'observateur;
2. *Prie* le Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires pour appliquer la présente résolution.

